

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 03/07/2025 - 2671 - 2022 B 00098 - 909 937 575 - MC TRANS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	120 267		120 267	120 267	
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles	2 735	2 110	625	1 537	912- 59.34-
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	5 070	1 986	3 084	3 093	9- 0.30-
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	2 600 510		2 600 510	2 600 510	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	102 450		102 450	52 450	50 000 95.33
	Total II	2 831 031	4 096	2 826 935	2 777 857	49 079 1.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	208 443		208 443	150 674	57 768 38.34
	Autres créances	232 525		232 525	109 777	122 748 111.82
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	19 407		19 407	12 009	7 398 61.61
	Charges constatées d'avance (3)	16 427		16 427	18 628	2 201- 11.82-
	Total III	476 802		476 802	291 089	185 713 63.80
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 307 833	4 096	3 303 737	3 068 945	234 792 7.65

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 270 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	270 000	270 000		
	Réserves				
	Réserve légale	27 000	27 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	240 370	240 370		
	Report à nouveau	422 351-		422 351-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	3 559	422 351-	425 909	100.84
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	47 305	23 251	24 054	103.45
	Total I	165 884	138 271	27 613	19.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 585 055	1 719 034	133 979-	7.79-
	Concours bancaires courants	62		62	
	Emprunts et dettes financières diverses	975 059	700 002	275 056	39.29
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 116	44 587	7 529	16.89
	Dettes fiscales et sociales	236 419	172 996	63 424	36.66
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	289 143	294 056	4 913-	1.67-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 137 853	2 930 675	207 179	7.07
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 303 737	3 068 945	234 792	7.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

312 031

588 834

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	740 748		740 748	622 382		118 366	19.02
Chiffre d'affaires NET	740 748		740 748	622 382		118 366	19.02
Production stockée			18 000	9 000		9 000	100.00
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 805	11 105		1 301-	11.71-
Autres produits			74	33		42	127.51
Total des Produits d'exploitation (I)			768 628	642 521		126 107	19.63
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			126 224	83 736		42 488	50.74
Impôts, taxes et versements assimilés			12 426	14 028		1 602-	11.42-
Salaires et traitements			435 178	443 589		8 411-	1.90-
Charges sociales			119 692	102 130		17 562	17.20
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 520	1 290		1 230	95.35
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			7	52		46-	87.25-
Total des Charges d'exploitation (II)			696 046	644 825		51 221	7.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			72 581	2 304-		74 886	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)		234 292	234 292-	100.00-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		234 292	234 292-	100.00-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	31 247	32 691	1 443-	4.42-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	31 247	32 691	1 443-	4.42-
2. Résultat financier (V-VI)	31 247-	201 602	232 849-	115.50-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	41 334	199 297	157 963-	79.26-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 620	7 620-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		7 620	7 620-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 721	606 017	592 296-	97.74-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 054	23 251	803	3.45
Total VIII	37 775	629 268	591 493-	94.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	37 775-	621 648-	583 873	93.92
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	768 628	884 433	115 805-	13.09-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	765 069	1 306 783	541 715-	41.45-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	3 559	422 351-	425 909	100.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

3 302

1 118

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ECW

EXAE AUDIT

*Société de Commissariat aux Comptes,
Représentée par Monsieur Stéphane SANTOS, commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse*

SARL MC TRANS

**Siège social : 34 CHEMIN VERT – 81600
MONTANS
SIREN 909 937 575**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2024)

SARL MC TRANS

Siège social : 34 CHEMIN VERT – 81600 MONTANS
SIREN 909 937 575

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'Associé unique,

I-Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MC TRANS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II-Fondement de l'opinion

Motivation de la réserve

La société MC TRANS ainsi que ses filiales TRANSPORTS CROUZET FRERES, TRANSPORTS CROUZET VRAC et A2CM sont depuis le 4 octobre 2024 en redressement judiciaire avec un plan de cession en cours. En annexe des comptes annuels il a été indiqué que « Dans le cadre du plan de cession, pendant la période d'observation du redressement de la société, les bilans ne prennent pas en compte la dépréciation des comptes courants envers les sociétés du groupe ».

Cette information est insuffisante et ne traduit pas une image fidèle des comptes.

Au 31/12/2024, les titres de TRANSPORTS CROUZETS FRERRES sont valorisés à leur prix d'acquisition soit 1 700K€ et ceux de A2CM à 260K€.

Etant donné le contexte économique du groupe une dépréciation de 100% des titres aurait dû être constatée.

De même il a été fait une avance de trésorerie de 132K€ pour ces deux filiales. Ces avances en compte courant auraient également dû être dépréciées à 100%.

Par conséquent l'impact cumulé de ces dépréciations dans les comptes annuels 2024 aurait réduit les capitaux propres de 166 K€ positif à - 1 926K€ négatif.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III-Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Evaluation des titres de participations inscrits à l'actif

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV-Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V-Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

L'UNION, le 7 juin 2025

Pour la société EXAE AUDIT,
Stéphane SANTOS,
Commissaire aux comptes

EXAE AUDIT
Société de commissariat aux comptes
SAS au capital de 5000 €
13 rue d'Hélios - 31240 L'UNION
Tél : 05 62 75 71 65
RCS TOULOUSE 881 840 789
SIRET 881 840 789 00013 - APE : 6920Z

MC TRANS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 270.000€
Siège social : 34 Chemin Vert
81600 MONTANS
RCS ALBI 909 937 575

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 JUIN 2025

SECONDE RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3.558,89 € de la manière suivante :

Origine :

- Résultat : 3.558,89 €

Affectation :

- Au poste « Report à Nouveau » : 3.558,89 €

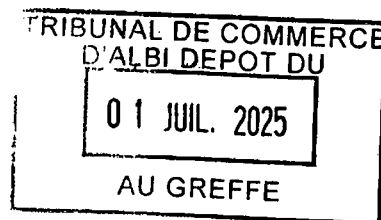
Rappel des dividendes distribués

L'associé unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividendes, s'agissant du troisième exercice social.

Pour extrait certifié conforme

Le gérant





Olivia Clottes-Germain.

Avocat

Médiateur

Praticien du droit collaboratif

Avocat inscrit au Barreau d'Albi

Mélanie Veber

Assistante Juridique

TRIBUNAL DE COMMERCE
ALBI

Albi, le 26 juin 2025

En partenariat avec :

Cabinet Alégia

SCPI inter-barreaux d'Avocats
à Castres Toulouse et Lavaur

N/Ref : 2022/0058-1 – MC TRANS - Approbation des comptes annuels
Exercice clos 31 12 2024

Madame la Greffière,

Je vous prie de trouver ci-joint, concernant la société visée en référence :

- Un extrait du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 27/06/2025
- Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024
- Le rapport du commissaire aux comptes
- Un chèque de 44.62€

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Madame la Greffière, en l'assurance de ma parfaite considération.

Olivia CLOTTES-GERMAIN